

Règlement Intérieur

1^{er} RnB²

Rapide & Blitz à Roissy en Brie



Le Blitz : samedi 29 juin 2019

Article 1 : Organisation

Le Club d'Échecs de la Brie (M77038) représenté par Gaëlle FELCE, organise le 1^{er} RnB², samedi 29 et dimanche 30 juin 2019, salle Avicenne, place de la Révolution à 77680 Roissy en Brie.

Le 1^{er} RnB² - Le blitz est proposé sous la forme de 2 tournois :

- l'Open A, ouvert à tous
- l'Open B, réservé aux joueurs de -12 ans (pupille) et dont le élo est < 1500,

Article 2 : Homologations et Appariements

- l'Open A est homologué sous le n° 48485
- l'Open B est homologué sous le n° 48486

Les appariements informatisés (programme Papi v3.3.6) se font au système suisse intégral.

Le système d'appariement et le nombre de rondes sera adapté en fonction du nombre de participants.

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE.

L'Article A.4 s'appliquera pour l'intégralité de la manifestation.

Article 3 : Cadence

- Le Blitz se joue à la cadence de 5'+3 ''

Article 4 : Inscription

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés A ou B pour la saison en cours.

Inscription Senior : 4 € (10 € à partir du 15/04/2019)

Inscription Jeunes : 2 € (5 € à partir du 15/04/2019)

Article 5 : Horaires des rondes

Ronde 1 : 14h00

Ronde 2 : 14h25

Ronde 3 : 14h50

Ronde 4 : 15h15

Ronde 5 : 15h40

Ronde 6 : 16h05

Ronde 7 : 16h30

Ronde 8 : 16h55

Ronde 9 : 17h20

Ronde 10 : 17h45

Ronde 11 : 18h10

Article 6 : Classement et Prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie.

Les systèmes de départage des ex-aequo sont dans l'ordre le buchholz tronqué, le buchholz, puis la performance. Les Prix annoncés sont maintenus si le total des 2 tournois (A et B) dépasse les 40 participants.

Dans le cas contraire, l'intégralité des inscriptions sera reversée, déduction faite des frais d'organisation et d'homologation des tournois.

Les Prix définitifs seront affichés dans la salle du tournoi à la fin de la ronde 3

Article 7 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Vincent LEITIENNE – D53122 – Arbitre Fédéral Open 1.

Article 8 : Comportement des joueurs

Il est interdit de fumer ou devapoter dans la salle du tournoi. Il est interdit d'analyser et de blitzer dans la salle de jeu.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'aire de jeu (salle de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la salle de jeu. Il est aussi formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

Article 9 : Commission d'Appels

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le Jury d'Appel, avant de reprendre la partie qu'il devra terminer. Le joueur demandeur devra ensuite rédiger une demande écrite d'appel qui sera jointe au rapport technique du tournoi.

Le Jury d'Appel est composé de trois joueurs désignés lors de la ronde 1. Ses décisions sont souveraines.

Article 10 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, annonce le résultat à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

Article 11 : Forfaits

Un joueur est considéré forfait pour la ronde s'il ne s'est pas présenté dans la salle avant épuisement du temps imparti.

Si un deuxième forfait est constaté dans le tournoi, le joueur sera exclu du tournoi.

Article 12

L'inscription au « 1^{er} RnB² » implique l'acceptation :

- du Règlement Intérieur
- de la charte du Joueur d'Echecs (affichée dans la salle)

L'organisateur

Gaëlle FELCE
Club d'Echecs de la Brie



L'arbitre

Vincent LEITIENNE